

INSCRIPTION MERCREDIS 2026/2027

RENSEIGNEMENT CONCERNANT L'ENFANT :

NOM et Prénom : Date de naissance :
Ecole : Classe 2026/2027 : SIESTE ☐ oui ☐ non

RENSEIGNEMENT CONCERNANT LE REPRÉSENTANT LÉGAL :

PARENT 1 : Nom : Téléphone :
Adresse mail : @
PARENT 2 : Nom : Téléphone :
Adresse mail : @

Cochez les temps où votre enfant sera inscrit : Journée avec repas ou ½ journée avec ou sans repas

2 SEPTEMBRE			9 SEPTEMBRE			16 SEPTEMBRE			23 SEPTEMBRE			30 SEPTEMBRE			7 OCTOBRE			14 OCTOBRE		
MATIN	REPA S	APRÈS MIDI	MATIN	REPA S	APRÈS MIDI	MATI N	REPAS	APRÈS MIDI	MATIN	REPAS	APRÈS MIDI	MATIN	REPAS	APRÈS MIDI	MATI N	REPAS	APRÈS MIDI	MATI N	REPAS	APRÈS MIDI

4 NOVEMBRE			18 NOVEMBRE			25 NOVEMBRE			2 DÉCEMBRE			9 DÉCEMBRE			16 DÉCEMBRE		
MATIN	REPAS	APRÈS MIDI	MATIN	REPAS	APRÈS MIDI	MATIN	REPAS	APRÈS MIDI	MATIN	REPAS	APRÈS MIDI	MATIN	REPAS	APRÈS MIDI	MATIN	REPAS	APRÈS MIDI

6 JANVIER			13 JANVIER			20 JANVIER			27 JANVIER			3 FÉVRIER			24 FÉVRIER		
MATIN	REPAS	APRÈS MIDI	MATIN	REPAS	APRÈS MIDI	MATIN	REPAS	APRÈS MIDI	MATIN	REPAS	APRÈS MIDI	MATIN	REPAS	APRÈS MIDI	MATIN	REPAS	APRÈS MIDI

3 MARS			10 MARS			17 MARS			24 MARS			31 MARS			21 AVRIL			28 AVRIL		
MATIN	REPA S	APRÈS MIDI	MATIN	REPA S	APRÈS MIDI	MATI N	REPAS	APRÈS MIDI	MATIN	REPAS	APRÈS MIDI	MATIN	REPAS	APRÈS MIDI	MATI N	REPAS	APRÈS MIDI	MATI N	REPAS	APRÈS MIDI

5 MAI			12 MAI			19 MAI			26 MAI		
MATIN	REPAS	APRÈS MIDI	MATIN	REPAS	APRÈS MIDI	MATIN	REPAS	APRÈS MIDI	MATIN	REPAS	APRÈS MIDI

Vacances d'Automne : du 17/10/26 au 01/11/2026
Vacances de Noël : du 19/12/2026 au 03/01/2027 = **ALSH FERMÉ**
Vacances d'Hiver : du 06/02/2027 au 21/02/2027
Vacances de Printemps : du 03/04/2027 au 18/04/2027
Vacances d'été : du 03/07/2027 au 13/08/2027

2 JUIN			9 JUIN			16 JUIN			23 JUIN			30 JUIN		
MATIN	REPAS	APRÈS MIDI	MATIN	REPAS	APRÈS MIDI	MATIN	REPAS	APRÈS MIDI	MATIN	REPAS	APRÈS MIDI	MATIN	REPAS	APRÈS MIDI

L'inscription devra être retournée à **10 GRAND RUE à LA VILLE DIEU DU TEMPLE (82290)** ou à **enfance-lvdt.stp@lecgs.org**. Les inscriptions se feront par ordre d'arrivée et dans la limite des places disponibles.

INSCRIPTION : au plus tard le lundi 7h30 : www.lecgs-gestion.org

ABSENCE PRÉVISIBLE / ANNULATION : à signaler **48 H AVANT** la date réservée par écrit (Toute absence non prévenue sera facturée sauf sur présentation d'un certificat médical).

Fait à

Signature :

Le/...../.....

HORAIRES ET LIEU D'ACCUEIL DES MERCREDIS (à respecter pour le bon déroulement des activités) :

L'accueil de loisirs ouvre de 7h30 à 18h30. Les enfants sont accueillis dans les locaux de l'école JULES FERRY de La Ville Dieu du Temple (entrée côté maternelle entre le stade et la salle des fêtes).

Accueil des enfants :

Matin : 7h30 – 9h30

Midi (avant le repas) : 11h30 – 12h00

Après-midi (après le repas) : 13h30 – 14h00

Soir : 16h30 – 18h30

CONDITIONS D'INSCRIPTION POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2026/2027 :

⑩ Être âgés de 3 à 11 ans

⑩ Être scolarisé et/ou domicilié sur la commune de La Ville Dieu du Temple

⑩ Les familles doivent fournir **obligatoirement et pour chaque(s) enfant(s)** un dossier d'inscription. (Commun pour l'ALAE et l'ALSH – distribué à la rentrée dans les cartables) avec :

- La fiche de renseignement et la fiche sanitaire dûment complétées et signées par les parents.
- Un contrat d'inscription signé par les parents ( *exemplaire bleu à conserver par la famille*),
- Un document attestant que l'enfant est à jour de ses vaccinations : **photocopie du carnet de santé**.
- Le coupon d'approbation du règlement intérieur signé (Joint au présent règlement)
- Une attestation de la CAF mentionnant votre **Quotient Familial – septembre 2026** (A défaut votre dernier avis d'imposition) ou de la MSA.

En l'absence, en début d'année, des documents nous permettant de déterminer le Quotient Familial (Cf. article 4), le tarif maximum sera automatiquement appliqué.

TARIFS DES MERCREDIS :

QUOTIENT FAMILIAL Septembre 2026	Enfants scolarisé et/ou domicilié sur la commune de La Ville Dieu du Temple ou habitant dans une commune conventionnée de la Communauté de Communes			ENFANT EXTÉRIEUR		
	Journée	$\frac{1}{2}$ journée	$\frac{1}{2}$ journée avec repas	Journée	$\frac{1}{2}$ journée	$\frac{1}{2}$ journée avec repas
0 - 400	7 €	3 €	5 €	9 €	5 €	7 €
401 - 600	8 €	3.5 €	6 €	10 €	6 €	8 €
601 - 900	9 €	4 €	7 €	11 €	6.50 €	8.50 €
901 - 1200	10 €	4.50 €	8 €	13 €	7 €	9.50 €
1201 - 1500	12 €	5 €	9 €	15 €	8 €	10 €
1500 et plus	15 €	6 €	10 €	18 €	10 €	12 €

- *Le tarif des activités proposées en sus de l'accueil de loisirs extrascolaires (sorties, intervenants) seront précisées sur les plaquettes d'information*

FACTURE ET RÈGLEMENT :

La facturation est établie une fois le mois écoulé, sur la base des fréquentations et des réservations (ALSH).

Ces factures, selon le choix indiqué sur le dossier d'inscription, sont fournies (autour du 10 du mois qui suit) soit via les cartables sous format papier soit disponibles dans votre espace personnel via le portail famille.

Le règlement s'effectue à l'ordre de **LE&C Grand Sud** par chèque, par espèces, chèques vacances ou chèques emploi service prépayés, papier ou e-CESU. Le portail famille permet également le paiement en ligne par Carte Bleue pour un montant supérieur à 10 €.

- *Les paiements en espèces, chèque ANCV et chèque emploi service prépayés, doivent se faire exclusivement auprès de l'équipe de direction de l'Accueil de Loisirs fréquenté par votre (vos) enfant(s), en main propre et contre reçu.*

Contacts : 06 31 48 96 48 – enfance-lvdt.stp@lecgs.org